



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES
DE LA MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY

AVIS PUBLIC VOUS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par le soussigné M. Claude Lebel, directeur général de la Municipalité de Beaulac-Garthby, qu'une séance extraordinaire du conseil est convoquée pour être tenue à la salle des loisirs située au 3, rue Saint-François à Beaulac-Garthby le **MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE 2023 À 14 H 00** :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'aide financière - Façonner la signature de Beaulac-Garthby: Les oiseaux
4. Achat d'un équipement d'entretien pour les parcs et les endroits restreints
5. Période de questions sur les sujets ci-hauts mentionnés uniquement
6. Levée de la séance

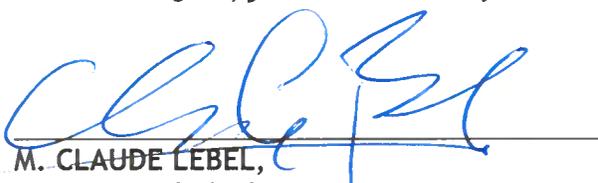
DONNÉ À BEAULAC-GARTHBY, CE 30 OCTOBRE 2023.


M. CLAUDE LEBEL,
Directeur général

SERMENT D'OFFICE

Je, Claude Lebel, résidant à Dudswell, certifie sous mon serment d'office, que j'ai signifié, par courriel, l'avis ci-joint, à tous les membres du conseil, dans les délais prévus par la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 30 octobre 2023.


M. CLAUDE LEBEL,
Directeur général